



## BON DE COMMANDE

LOCATIONS - CHAMBRES D'HÔTES - AUTRES

### 1 TARIFS DU PARTENARIAT OFFRE 2023

En souscrivant à l'offre de base vous devenez partenaire de l'Office de Tourisme. Cela garantit votre présence sur nos supports de communications à destination des visiteurs :

- Une page dédiée sur notre site [baiedesaintbrieuc.com](http://baiedesaintbrieuc.com) présentant votre activité
  - en 2021 : 220 270 utilisateurs et 736 000 pages vues
- Votre activité dans l'un de nos guides thématiques (Carnet de bord, Adresses gourmandes ou Guide hébergement)

1

Sélectionner votre type d'hébergement

2

Indiquer le **nombre** d'hébergement  
**supplémentaires** à ajouter au partenariat

*Pour les locations uniquement*

LOCATIONS DE VACANCES  170 €

> hébergement supplémentaire +85 € x ..... hébergements

CHAMBRES D'HÔTES  170 €

AUTRES HÉBERGEMENTS  242 €

# 2 TARIFS DES ENCARTS PUBLICITAIRES 2023

Vous avez possibilité de commander des espaces publicitaires dans nos magazines et guides.  
Ces offres sont réservées aux partenaires ayant souscrit à l'offre de base.

Pleine page  
(200x270 mm)

## GUIDE HÉBERGEMENT

**GUIDE HÉBERGEMENT** 1 500 exemplaires  
Promotion des hébergeurs de la Baie de Saint-Brieuc.

	TARIFS
2 <sup>ème</sup> de couverture - Verticale L.200 x H.270 mm	<input type="checkbox"/> 1200 €
3 <sup>ème</sup> de couverture - Verticale L.200 x H.270 mm	<input type="checkbox"/> 1200 €
4 <sup>ème</sup> de couverture - Verticale L.200 x H.270 mm	<input type="checkbox"/> 1500 €

1/2 page  
L.150 x H.105 mm

«Vignette»  
L.64 x H.84 mm

Pleine page  
L.150 x H.210 mm

## CARNET DE BORD

## ADRESSES GOURMANDES

**CARNET DE BORD** 15 000 exemplaires  
Guide pratique de l'offre touristique de la Baie de Saint-Brieuc.

**ADRESSES GOURMANDES** 7 000 exemplaires  
Guide pratique de l'offre gastronomique de la Baie de Saint-Brieuc.

	TARIFS
«Vignette» - Verticale L.64 x H.84 mm	<input type="checkbox"/> 350 €
1/2 page - Horizontale L.150 x H.105 mm	<input type="checkbox"/> 600 €
Pleine page - Verticale L.150 x H.210 mm	<input type="checkbox"/> 750 €
4 <sup>ème</sup> de couverture - Verticale L.150 x H.210 mm	<input type="checkbox"/> 1500 €

Vignette

1/2 page

Pleine page

*Exemples de formats d'encarts publicitaires*



Besoin d'aide pour la réalisation de votre visuel publicitaire ?

### FORFAIT CRÉATION GRAPHIQUE

> création de votre publicité par notre graphiste (2 modifications)

40 € TTC

# ADHÉSION

## BON DE COMMANDE 2023

MERCI DE NOUS RETOURNER L'OFFRE DE  
PARTENARIAT SIGNÉ AVANT LE

7 NOVEMBRE

Raison sociale de l'activité : .....

Société : .....

N° Siret : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse (de facturation) : .....

Code Postal : ..... Ville:.....

TOTAL PARTENARIAT (1) : €

TOTAL INSERTIONS ENCARTS PUBLICITAIRES (2) : €

TOTAL GÉNÉRAL (1+2) : € TTC (tous nos tarifs sont indiqués TTC, TVA 20%)

DATE : ..... SIGNATURE : (précédée de la mention « bon pour accord »)

### PROCHAINES ÉTAPES

1

**RETOURNER  
LE BON DE COMMANDE**  
par retour d'email à votre référent

2

**MISE À JOUR  
DE VOS INFOS TOURISTIQUES**  
via le formulaire que vous allez recevoir

3

**VALIDATION DU BAT  
POUR LES ÉDITIONS**  
dans les délais indiquées

4

**RÉCEPTION ET RÈGLEMENT  
DE LA FACTURE**  
dans les délais indiquées

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la vente des espaces publicitaires sur les différents supports de communication de l'Office de Tourisme et des Congrès de la Baie de Saint-Brieuc.

**FONCTIONNEMENT** – Offre partenariat. Après validation du partenariat l'Office de Tourisme s'engage à vous transmettre un BAT avec date limite de retour, après cette date sans validation de votre part, l'office de tourisme ne sera pas tenu responsable en cas d'erreur.

**INSERTION PUBLICITAIRE** – Vous devrez la fournir au format demandé en haute définition, en respectant un fond perdu de 3 mm et une marge de sécurité de 3 mm. L'Office de Tourisme se réserve le droit de vous demander la modification de votre encart si nécessaire dans un souci de cohérence graphique.

**RÈGLEMENT** – Tout bon de commande signé est considéré comme un engagement ferme et définitif. Un titre exécutoire vous sera envoyé par le Trésor Public pour le règlement à l'adresse de facturation indiquée.

**RESPONSABILITE** – Une action de dommages-intérêts ne saurait être intentée contre l'office de tourisme à la suite d'une non-parution d'une annonce ou de la parution d'une erreur.

**DONNÉES PERSONNELLES** – Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, dite loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de l'office de tourisme. Sauf opposition de votre part, les données vous concernant pourront être utilisées par l'office de tourisme, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses partenaires

OFFRE PARTENARIAT 2023 • BAIE DE SAINT-BRIEUC TOURISME • P. 3